

LA RECHERCHE AU CNSMD DE LYON
DIX ANS DE DIRECTION DE LA RECHERCHE 2011-2021

ALAIN POIRIER, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. L'organisation de la recherche dans les trois cycles	4
1.2 La méthodologie	6
1.3 Les séminaires de recherche	7
1.4 Le Conseil de la recherche	7
1.5 Le Conseil scientifique de la recherche	7
2. La recherche dans les cursus de formation du CNSMDL	
2.1 L'accompagnement et l'encadrement de la recherche	9
2.2 La recherche en association avec la Médiathèque Nadia Boulanger	9
2.3 Colloques interdisciplinaires et Journées d'étude	10
2.4 <i>L'Atrium</i> , la revue électronique du CNSMDL	11
2.5 La production audiovisuelle	11
3. Les partenariats	
3.1 Université : l'École doctorale 3LA (ED 484)	13
3.2 Grandes écoles : le Collège des hautes études Lyon Science(s) (CHELs)	13
3.3 Relations internationales dans le domaine de la recherche artistique	13
4. Autres formations impliquant indirectement la recherche dans les cursus de formation	
4.1 L'apprentissage de la scène et le renouvellement du concert : le « Laboratoire scène-recherche » (rebaptisé « Scènes actuelles » en 2017)	14
4.2 Le Master européen « CoPeCo »	14
4.3 Le Master international « InMICS » : composition à l'image	15
Conclusion : un bilan 2011-2021	

ANNEXES

- 1a. Point sur la recherche au CNSMD et intervention de Hugues Dufourt (CA 11 juillet 2011),
- 1b. Plan stratégique de développement de la recherche 2012-2015 au CNSMD de Lyon présenté par Alain Poirier (CA 26 juin 2012).
2. Rapport sur « La recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur » (2010) : extraits (table des matières et préconisations).
3. Liste des 783 mémoires soutenus en master de 2011 à 2021 (avec sujets, volumes, professeurs référents et notes), et des « 2^{èmes} projets de recherche ».
4. Liste et statistiques des 10 promotions en doctorat « Recherche et pratique » (2011-2021).
5. Liste des conférenciers invités aux séminaires de recherche et aux Journées d'étude.
Liste des Séminaires disponibles sur le site de la médiathèque.
6. Conseil de la recherche (15 mai 2020).
7. Rapports des Conseils scientifiques de la recherche (2012 / 2014).
8. Texte général régissant le doctorat de Musique « recherche et pratique » (2009).

INTRODUCTION

La recherche est identifiée comme l'un des critères essentiels d'une formation en 2^e cycle et nécessite d'être présentée de façon liminaire. L'originalité du CNSMD de Lyon est d'avoir inscrit, depuis sa création en 1980, la réflexion personnelle de l'étudiant présentée sous forme d'un mémoire dans le projet fondateur de l'établissement. La pratique de l'écrit existe ainsi depuis plus de quarante ans et fait partie de la philosophie du CNSMD de Lyon.

Au moment de l'adoption du LMD en 2009, et conformément aux directives de la Déclaration de Bologne (1999), la recherche a été mise en œuvre, puis structurée en profondeur à partir de l'année 2011, date de prise de fonction du directeur de la recherche, et progressivement répartie dans l'ensemble des trois cycles, notamment avec l'ouverture du cycle de doctorat en 2011-2012.

La recherche au CNSMD de Lyon doit être préparée dès la fin du premier cycle (initiation à la recherche, méthodologie : formations encore trop légères pour prétendre à une véritable maîtrise des outils) et mise en application dans les deuxième et troisième cycles. Un questionnement sur la pratique, sur un répertoire ou sur tout autre approche enrichissant la culture des étudiants donne lieu à des travaux écrits et des soutenances orales qui seront évaluées au cours du deuxième semestre de l'année de master 2, ou sous la forme d'une thèse dans le cycle de doctorat.

La prise en compte de la recherche au CNSMDL a fait l'objet d'une communication au Conseil d'administration du 11 juillet 2011 (cf. annexe 1a) et un « **Plan stratégique de développement de la recherche 2012-2015** » a été présenté par le directeur de la recherche au Conseil d'administration du 26 juin 2012 (cf. annexe 1b).

Les principales étapes de ce développement concernaient les points suivants :

- mise en place d'un **Conseil de la recherche** chargé de déterminer les principaux axes de la recherche ;
- suivi du **3^e cycle de doctorat « Recherche et pratique »** initié à la rentrée 2011-2012 en collaboration entre le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Culture et de la Communication ;
- entretien et développement d'une politique de **partenariats** avec d'autres établissements d'enseignement supérieur français et étrangers, axée sur l'interdisciplinarité et affichant une volonté institutionnelle de constituer des réseaux, en particulier via l'AEC ;
- développement d'une politique d'entretien et d'élargissement des relations nationales et internationales dans le domaine de la recherche ;
- mise en place de journées d'étude publiques, les « **Journées de la recherche** », destinées à mettre en évidence l'avancement de la recherche des doctorants, voire des étudiants en Master ou d'enseignants et de chercheurs intervenants ;
- développement d'une **politique de communication** sur le site du CNSMDL (actualité de la recherche, 3^e cycle de doctorat « Recherche et pratique », outils de la recherche et documentation sur la recherche artistique en musique) ;
- diffusion des travaux de recherche réalisés en interne ;
- mise en place d'un **Conseil scientifique de la recherche** composé d'experts internationaux chargés d'évaluer la recherche au CNSMD de Lyon ;
- susciter et collaborer avec des initiatives internes (« **laboratoire scène/recherche** »).

Un bilan a été présenté lors du Conseil d'administration du 16 juin 2016. L'ensemble de ces objectifs a été réalisé à la fin de l'année 2014. Je tiens à remercier Géry Moutier pour son soutien dans la mise en place de ces mesures tout au long de ces années.

Parallèlement à l'installation de la recherche au CNSMD de Lyon, le ministère de la culture et de la communication (DGCA) avait chargé Alain Poirier de rédiger un rapport sur « La recherche artistique dans l'enseignement supérieur » dans les établissements supérieurs en Europe en 2010.

❖ Le rapport complet est disponible sur :

http://www.cnsmd-lyon.fr/wp-content/uploads/2012/07/rapport_recherche_AP.pdf

❖ Extraits : la table des matières et les « Propositions pour l'organisation de la recherche au sein des établissements supérieurs de la musique » sont présentés en annexe 2.

1. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE DANS LES TROIS CYCLES

1.1 La présence effective de la recherche dans les trois cycles correspond, à des degrés divers, à des approches de plus en plus intégrées dans les cursus respectifs :

- **1^{er} cycle** : initiation à la méthodologie de la recherche (2x2h au début de l'année DNSMP 3) et présentation d'un projet de recherche à la fin du 1^{er} semestre.

- **2^e cycle** : réalisation d'un travail de recherche sous forme d'un mémoire écrit bénéficiant de l'accompagnement du professeur référent, qui sera validé après soutenance au second semestre de l'année M2. La maîtrise de l'écrit (capacité à organiser les idées sous forme d'un plan et autonomie dans la recherche d'une bibliographie adaptée) et celle de l'oral visant à présenter succinctement le sujet seront d'une grande importance pour le déroulement de la future carrière professionnelle des étudiants.

Les sujets sont volontairement très ouverts et peuvent concerner l'étude d'un corpus en relation directe avec le répertoire de l'instrumentiste ou du chanteur, aborder des problématiques transversales en mettant en relation des pratiques musicales et des approches scientifiques, être directement mis en relation avec le programme du récital final du Master ou pouvant concerner des sujets relevant d'autres approches.

État des validations des mémoires 2011-2021 :

	<i>mémoires soutenus</i>	<i>échecs</i>
2010-2011	69	8 (7 rattrapés en octobre 2011)
2011-2012	78	10 (9 rattrapés en octobre 2012)
2012-2013	74	8 (rattrapés en octobre 2013)
2013-2014	69	4 (rattrapés en octobre 2014)
2014-2015	77	7 (rattrapés en octobre 2015)
2015-2016	68	1 (rattrapé en octobre 2016)
2016-2017	100	1 (rattrapé en octobre 2017)
2017-2018	67	8 (7 rattrapés en octobre 2018)
2018-2019	63	10 (9 rattrapés en octobre 2019)
2019-2020 ¹	51	4 (rattrapés en octobre 2020)
2020-2021	67	2 (rattrapés en octobre 2021)

Sur demande particulière soumise au directeur.trice de la recherche, certaines soutenances peuvent bénéficier d'un report à la rentrée de l'année suivante, à la même époque que les rattrapages pour échec lors de la première soutenance.

Les mémoires validés à l'issue des soutenances sont déposés à la Médiathèque sous format électronique. Ils sont catalogués (l'abstract est transcrit dans la notice bibliographique) et consultables sous authentification (accès réservé aux usagers de la Médiathèque).

La liste complète des 783 mémoires soutenus en master (avec sujets, volume, référent et note) et des 33 « 2^{èmes} projets de recherche » est jointe en annexe 3.

- **3^e cycle** : le **Doctorat « Recherche et pratique »** (ouvert à partir de l'année 2011-2012).

Distinct du doctorat universitaire de musicologie, et en partenariat avec l'École doctorale 484 (3LA), il s'adresse à des musiciens de haut niveau, titulaires d'un master (ou d'un diplôme équivalent) dans la discipline présentée et désireux de poursuivre une double formation de musicien et de chercheur. Le diplôme récompense une double compétence, de musicien, dont témoigne la réalisation en scène à la fin des études, et de chercheur, matérialisée par la soutenance d'une thèse.

¹ En raison de la situation sanitaire due à la pandémie du Covid, les soutenances 2020 et 2021 se sont tenues par visio-conférence.

L'apport de la Recherche, dans la perspective des croisements de la musique avec les disciplines universitaires, s'exercera au profit de l'innovation et de la création et de la compétence des artistes qui dessineront le paysage sensible et culturel de demain. A l'issue de huit années d'un parcours LMD, le doctorat de musicien couronnera des musiciens remarquables dans le domaine de l'interprétation ou de la création musicale, ayant complété leur formation technique à un niveau équivalent de conceptualisation d'ordre scientifique, esthétique ou musicologique.

Ainsi, une activité artistique de haut niveau assortie d'une réflexion de type universitaire correspond à une mise en œuvre de savoirs conjugués au service d'une « pensée en acte » dont les relations entre recherche et pratique sont constamment mises en résonance au cours de ce 3^e cycle.

L'accès à cette formation doctorale se fait en deux étapes : l'évaluation des prérequis d'ordre professionnalisant est effectuée sur concours par le CNSMDL, celle des capacités d'ordre scientifique par le collège des Écoles Doctorales sur l'examen d'un dossier semblable à celui produit dans le cadre des autres doctorats de sciences humaines et sociales. La formation doctorale est assurée conjointement par l'Université et le Conservatoire, par des cours doctoraux, des séminaires et des mises en situation.

À l'issue de dix promotions (2011-2021), 20 étudiants (de 28 à 53 ans, moyenne d'âge : 35 ans) ont été admis sur 95 candidats inscrits. 11 des candidats admis sont issus du CNSMDL :

	<i>Candidats</i>	<i>Discipline</i>	<i>Origine des diplômes</i>
2011-2012 :	18 candidats / 4 admis	viole de gambe	Master du CNSMDL
		chant	Master du CNSMDL
		composition	Prix du CNSMDP
		alto	Master du CNSMDL
2012-2013 :	7 candidats / 3 admis	composition	Master du CNSMDL
		violoncelle	Master de la Hochschule Hanns Eisler de Berlin
		cornet à bouquin / flûte à bec	Master du CNSMDL
2013-2014 :	10 candidats / 1 admis	composition	Master du CNSMDL
2014-2015	14 candidats / 2 admis	violoncelle	Master de la Hochschule de Zurich
		percussion	Master de l'université de Mac Gill de Montréal
2015-2016	6 candidats / 2 admis	alto	Master du CNSMDL
		basse continue	Master du CNSMDL
2016-2017	8 candidats / 3 admis	Composition	Master de l'université de Mac Gill de Montréal
		Composition	Master du CNSMDL
		Luth	Master Bruxelles
2017-2018	9 candidats / 1 admis	Violon	Master Vienne (Autriche)
2018-2019	4 candidats / 0 admis	—	—
2019-2020	5 candidats / 2 admis	psaltérion	
		orgue	Master du CNSMDL
2020-2021	6 candidats / 2 admis	clavecin	
		direction de chœur	Master du CNSMDL
2021-2022	8 candidats / 0 admis	—	—

Outre la collaboration entre le CNSMD de Lyon et l'École doctorale 3LA (ED 484²), certains de ces doctorats, en fonction de la spécificité des sujets, ont donné lieu à des partenariats (IRCAM) ou à des cotutelles (Université Jean Monnet de St Etienne et université de Coimbra, Portugal).

Validation

² Le directeur de l'ED 484 en 2021 est Philippe Meunier : P.Meunier@univ-lyon2.fr

Conformément aux textes qui régissent cette formation, le jury s'est réuni à parité entre les six membres de l'université et ceux du CNSMDL.

Les trois premiers **doctorats de musique « Recherche et pratique »**, délivrés par l'Université Jean Monnet (CIEREC) ont été soutenus avec succès :

- 17 mai 2016 au CNSMDL : concert et soutenance de thèse de **Jean-François Rouchon** sur le sujet « Les mélodies de Charles Bordes » (mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité) ;
- 5 et 6 octobre 2017 au CNSMDL : concert (dans le cadre du festival d'Ambronay) et soutenance de thèse de **Tiago Simas Freire** sur le sujet « Musique et liturgie au monastère de Santa Cruz de Coimbra (ca 1650) » (admis au titre de docteur « Recherche et pratique », conformément aux réformes du MESR 2017). La thèse a reçu le « Prix d'excellence en doctorat » de la Fondation de l'Université Jean Monnet.
- 13 et 14 septembre 2019 au CNSMDL : concert et soutenance de thèse de **Krystina Marcoux** sur le sujet « L'importance de la relation entre compositeur, interprète et spectateur dans l'écriture dramatique de Georges Aperghis » (admise au titre de docteur « Recherche et pratique »).

Le détail des 10 promotions depuis 2011 et la synthèse sont présentés en annexe 4.

1.2 LA METHODOLOGIE

La méthodologie de la recherche est prise en charge dans le cadre du cycle de Master, dès la première année avec la participation à deux séminaires obligatoires de méthodologie.

Afin de favoriser la préparation du projet de recherche, des séminaires obligatoires d'« Initiation à la méthodologie » destinés aux étudiants en troisième année de 1^{er} cycle. Il a été également réalisé le *Guide pour la rédaction du mémoire en Master* mis à jour chaque année.

Afin d'assurer plus efficacement l'articulation entre les 1^{er} et 2^e cycles, la prise en charge de la recherche dans les deux premiers cursus correspond au calendrier suivant :

1^{er} cycle : 3^e année (DNSPM)	<ul style="list-style-type: none"> • séminaire obligatoire d'initiation à la méthodologie de recherche (octobre-novembre) ; • dépôt du projet de recherche sous forme d'un abstract, accompagné d'une bibliographie et de la proposition d'un professeur référent (février) ; • présentation orale et individuelle de ce projet : l'acceptation du projet ou la demande de reformulation est confirmée en fin de deuxième semestre.
2^e cycle : 1^{ère} année du Master	<ul style="list-style-type: none"> • séminaires obligatoires de méthodologie de la recherche ; • suivi du professeur référent.
2^e cycle : 2^e année du Master	<ul style="list-style-type: none"> • dépôt d'un extrait du mémoire de recherche (plan + 15 pages + bibliographie) : une réponse individuelle est adressée à chaque étudiant sur l'état d'avancement de sa recherche ; • dépôt du mémoire de recherche (mars) ; • soutenance devant jury (avril).

L'état actuel des connaissances des étudiants, trop souvent peu préparés à un travail de recherche, nécessiterait que la méthodologie soit élargie et intensifiée sur les trois années du premier cycle.

Dans le cas de doubles cursus (étudiants ayant déjà réalisé un mémoire de master dans une autre discipline ou dans une autre école), le « deuxième projet de recherche » pourra prendre des formes autres que le mémoire, soit sous forme de travaux en lien avec les collections de la médiathèque, de

projet associant la recherche et la pratique (conférence-concert) ou encore sous forme d'un article publié dans *L'Atrium*, la revue électronique du CNSMD (cf. 2.4).

La liste des 33 « 2^e projets de recherche » est disponible à la fin de l'annexe 3.

1.3 LES SEMINAIRES DE RECHERCHE

Ouverts à tous les étudiants et enseignants du CNSMDL, des séminaires de recherche sont organisés chaque année, animés soit par les doctorants ou des étudiants en 2^e année de Master, exposant le sujet de leur recherche devant public, soit par des enseignants-chercheurs invités sur des sujets en relation avec des programmes de cours ou de concerts.

Entre la définition d'une problématique et sa démonstration, les étudiants et les enseignants-chercheurs sont amenés à présenter l'état de leur réflexion lors de ces « journées de la recherche », explicitant publiquement leur démarche tout en l'illustrant artistiquement.

Six à huit séminaires sont organisés chaque année depuis l'année 2011-2012.

La liste des conférenciers invités aux séminaires de recherche est disponible en annexe 5.

1.3 LE CONSEIL DE LA RECHERCHE

La première étape de l'intégration de la recherche a consisté à mettre en place le « Conseil de la recherche », principalement constitué de responsables pédagogiques de l'institution, de professeurs et d'enseignants-chercheurs engagés dans la recherche. Il a été installé le 17 mai 2011.

Sous forme de groupes de travail réunis par le directeur de la recherche, il a été chargé d'identifier les axes et les thématiques de recherche cohérents et propres à la personnalité de l'établissement (pointant notamment l'excellence dans les domaines de la musique ancienne et de la composition), de sélectionner au sein d'un comité de lecture les meilleurs travaux dignes d'être diffusés sur le site du CNSMDL, d'établir divers documents méthodologiques concernant la recherche (« Guide de la rédaction du mémoire / Guide de la recherche », « feuilles de style » déterminant le format des travaux écrits), mis à la disposition des étudiants sur le site du CNSMDL.

Depuis 2015, le Conseil de la recherche, ayant défini les grandes lignes de la recherche, s'est mué en Comité de rédaction de la revue électronique du CNSMD, *L'Atrium*, mise en ligne en janvier 2016. La reformulation du Conseil de la recherche en 2020 a contribué à en renforcer la pertinence avec la définition d'objectifs, notamment avec la création d'une politique éditoriale dans le pôle de « Diffusion des savoirs » sous la responsabilité de Coralie Waluga (directrice adjointe), et de soutiens financiers pour des projets de recherche en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Le rapport du Conseil scientifique du 15 mai 2020 est donné en annexe 6.

1.4 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE

Le regard extérieur d'un ensemble d'experts et de chercheurs internationaux est indispensable pour évaluer la recherche sous toutes ses formes au CNSMD de Lyon. Un rapport est produit à l'issue de chaque session et permet de mesurer la pertinence et la qualité des démarches présentées.

– La première réunion du Conseil scientifique s'est tenue au CNSMD de Lyon en novembre 2012 avec la participation de Michelle Biget (Université de Tours), Jeremy Cox (président de l'AEC), Pierre Korzilius (directeur de l'Institut français de Düsseldorf) et Philippe Dinkel (directeur de la HEM de Genève).

– La deuxième édition s'est tenue au CNSMD de Lyon en décembre 2014 avec la participation de Madeleine Leclair (conservatrice du département d'ethnomusicologie, Genève), Roy Howat (pianiste et musicologue, chercheur associé à la London's Royal Academy of Music et au Research Fellow at the Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow) et Nicolas Donin (responsable de l'Analyse des pratiques musicales à l'Ircam, Paris). (Madeleine Leclair n'a finalement pas pu participer à cette session).

Les conclusions de ces deux réunions montrent combien le CNSMD doit développer son action en faveur de la recherche artistique, en particulier au travers de l'appropriation de la recherche par l'ensemble des professeurs, et non par une faible proportion d'entre eux comme c'est encore le cas en 2021.

Un nouveau Conseil scientifique devra s'emparer du sujet afin que la situation puisse évoluer dans ce sens.

Les rapports des Conseils scientifiques (2012 et 2014) sont donnés en annexe 7.

2. LA RECHERCHE DANS LES CURSUS DE FORMATION DU CNSMDL

2.1 L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ENCADREMENT DE LA RECHERCHE

Les étudiants réalisant un mémoire de Master sont conseillés par un assistant méthodologique et accompagnés par un professeur référent, depuis la définition du sujet (3^e année du 1^{er} cycle) jusqu'à l'étape finale du document, et dont les tâches sont définies comme suit :

- Aider l'étudiant à définir les contours de sa recherche ;
- Orienter l'étudiant en le guidant vers les sources de la matière en correspondance avec son projet de recherche ;
- Accompagner l'étudiant durant les phases de rédaction du mémoire, jusqu'à sa finalisation ;
- Evaluer le travail de l'étudiant à la fin de chaque semestre et lors de la soutenance du mémoire ;
- Participer au sein de l'équipe de recherche (directeur de la recherche, professeurs référents, accompagnants méthodologiques) à la dynamique de recherche de l'établissement.

Le travail du professeur référent se déroule sur 26 mois, de mars/avril de l'année 1 à mars/avril de l'année 3, au rythme d'environ un rendez-vous mensuel, soit environ 15 rendez-vous. Depuis l'année 2016, les professeurs référents qui ont accepté les conditions de cet accompagnement sont pris en charge sous forme d'un contrat spécifique.

Depuis 2017, il est proposé une formation à la recherche pour les professeurs désirant accompagner les mémoires en tant que professeur référent.

2.2 LA RECHERCHE EN ASSOCIATION AVEC LA MEDIATHEQUE NADIA BOULANGER

Grâce à la collaboration étroite avec la Médiathèque et à l'implication de Morgane Milhat et de l'équipe des bibliothécaires, de nombreux outils et rubriques d'aide à la recherche ont été mis au point et sont à la disposition des étudiants et enseignants :

– le « Guide de la rédaction du mémoire / Guide de la recherche », actualisé chaque année, et les « feuilles de styles », ainsi que les « Normes bibliographiques de l'APA » et le logiciel de bibliographie « Zotero » sont téléchargeables :

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/aide-a-la-recherche.aspx>

• Des séances thématiques sous forme d'ateliers sont proposées aux étudiants désireux de maîtriser les principaux outils de la recherche : ateliers « Repères » (présentation de la Médiathèque), « feuilles de style », « Zotero » et ressources en ligne » (encyclopédies, bases de données, partitions et musique en ligne). Les ateliers sont organisés à la demande sur :

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/aide-a-la-recherche.aspx>

• En 2017 ont été proposés des ateliers aux professeurs référents afin de mieux guider leurs étudiants dans leurs travaux de recherche.

• Les « deuxièmes projets de recherche » (étudiants ayant déjà réalisé un mémoire de master dans une autre discipline ou dans une autre école) sont étroitement associés à la médiathèque sous forme de « Labos de la Médiathèque » :

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/le-labo-de-la-mediathèque.aspx>

ou d'organisation d'expositions prises en charges par les étudiants, en lien avec les responsables des départements Instruments, Voix, Musique ancienne ou Culture musicale :

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/expositions-evenements.aspx>

• En janvier et février 2019 ont été organisés les séminaires d'initiation à la recherche, inscrits dans le cadre de la semaine d'intégration et destinés aux étudiants en DNSPM 1. Six dates incluant des

travaux pratiques ont été proposées aux étudiants dans le but de les familiariser avec tout ce que peut proposer la Médiathèque (« abonnements en ligne : encyclopédies, bases de données, etc.)

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/abonnements-en-ligne.aspx>

Ce premier pas vers une prise en compte de la formation méthodologique doit être renforcé et développé dans les années à venir.

2.3 COLLOQUES INTERDISCIPLINAIRES ET JOURNEES D'ETUDE

– Dans le cadre des colloques organisés tous les deux ans au CNSMD de Lyon depuis 2011, les colloques « **Une musique française après 1945 ?** » (3 au 5 mars 2011 sous la responsabilité d'Emmanuel Ducreux), et « **Musique et danse, l'art de la rencontre** » (16 au 18 avril 2013, sous la responsabilité d'Emmanuel Ducreux), a permis aux musiciens et danseurs de proposer des prestations en relation avec les communications. Un cahier spécial a été édité par le CNSMD de Lyon.

– Le colloque de 2015, consacré à « **La vie artistique à Lyon et dans sa région entre 1936 et 1948** » organisée en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, a donné lieu à un colloque accueilli à la Bibliothèque de la Part-Dieu sous la double responsabilité d'Anne Meyer (BML) et de Frank Langlois (CNSMDL). Elle a permis aux étudiants de se familiariser avec le dépouillement de la presse, la critique des spectacles produits pendant cette période ou l'histoire sociale et politique des institutions en vue de proposer des communications. Les interventions, mêlant historiens musicologues et étudiants, devront être publiées dans *L'Atrium*.

– La journée d'étude intitulée « **Beethoven Projekt** », initiée par les professeurs de piano (Marie-Josèphe Jude, Florent Boffard et Hervé N'Kaoua) le 14 janvier 2016, sous la responsabilité d'Alain Poirier, a été organisée parallèlement à l'exécution intégrale des 32 *Sonates* pour piano de Beethoven. Les programmes des concerts ont été rédigés par les étudiants du département de Culture musicale et des études ont donné lieu à des communications d'enseignants et de responsables du CNSMDL en contrepoint des interventions de Pierre Goy, Alain Planès et Jean-François Heisser.

L'événement a donné lieu à la publication d'un cahier rassemblant les programmes de concert et un abécédaire rédigé par Jean-Philippe Guye, et les interventions ont été publiées dans la revue électronique *L'Atrium* :

<http://www.cnsm-d-lyon.fr/fr-2/la-recherche/beethoven-projekt-3>

– La journée d'étude consacrée le 8 décembre 2016 à **Gilbert Amy** à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire a rassemblé interprètes, musicologues et compositeurs dont les interventions ont été publiées dans *L'Atrium* :

<http://www.cnsm-d-lyon.fr/fr-2/la-recherche/les-articles-de-la-revuegilbert-amy-linfini-turbulent>

– La journée d'étude consacrée à « **l'art de la diminution au XV^e siècle chez Silvestro Ganassi** » en janvier 2017. Les principales interventions ont été publiées dans la revue électronique *L'Atrium* :

<http://www.cnsm-d-lyon.fr/fr-2/la-recherche/silvestro-ganassi>

– une journée d'étude consacrée à « **Femmes chorégraphes / chorégraphes femmes** » sous la direction de Davy Brun et de Florence Poudru, s'est tenue le lundi 4 mars 2019.

– à l'occasion de la programmation centrée sur Brahms au cours de l'année 2018-2019, est paru le volume *Brahms, un abécédaire* sous la direction de Jean-Philippe Guye, rassemblant des écrits d'enseignants, de responsables pédagogiques et d'étudiants, aux éditions du CNSMD de Lyon.

– le colloque « **Pour une histoire décentrée de la danse** » s’est déroulé au CNSMD, à l’ENS Lyon, à la Maison de la danse et aux Usines Fagor, Biennale de la danse de Lyon / CND, des 10 au 12 juin 2021 avec 30 communications d’intervenants français et étrangers.

– Le Congrès de la **Société française de Musicologie** se tiendra à Lyon des 14 au 16 octobre 2021 avec la journée du 15 se déroulant au CNSMD incluant des interventions de doctorants « Recherche et pratique »³.

– Le colloque international « **Le motet en France, du Second Empire à la Belle Époque : histoire écriture, pratique et diffusion** » organisé par l’université Lyon 2 et le CNSMD⁴ se tiendra les 11 et 12 avril 2022.

2.4 L’ATRIUM, LA REVUE ELECTRONIQUE DU CNSMDL

Réalisée par et pour ceux qui y travaillent, musiciens et danseurs, enseignants et étudiants, praticiens et chercheurs, elle se veut le lieu d’un dialogue fertile, d’un savoir-faire partagé et d’échanges qu’elle a aussi l’ambition de diffuser hors les murs.

<http://www.cnsmd-lyon.fr/fr-2/la-recherche/revue-electronique-editorial>

La revue *L’Atrium*, mise en ligne depuis janvier 2016 sur le site du CNSMDL (onglet Recherche : L’Atrium), a pour but de diffuser les travaux écrits dans le domaine de la recherche. Inaugurée avec la journée d’étude du « Beethoven Projekt », la revue a poursuivi son action de diffusion avec la publication des textes des journées d’étude.

<http://www.cnsmd-lyon.fr/category/fr-2/la-recherche/revue-electronique/numeros-thematiques>

Parallèlement, *L’Atrium* accueille des travaux d’étudiants sélectionnés et présentés sous forme d’articles, avec les meilleurs travaux dans les « Cahiers de la recherche », ayant donné lieu à un mémoire de master ou d’articles qui ont fait l’objet d’un deuxième projet de recherche.

<http://www.cnsmd-lyon.fr/category/fr-2/la-recherche/cahiers-de-la-recherche>

Le développement de la revue électronique consistera à en élargir la visibilité et la reconnaissance par l’inscription dans la norme ISSN (International Standard Serial Number) et d’en moduler l’action dans le cadre de la « Diffusion des savoirs ».

2.5 LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Le CNSMD de Lyon s’est engagé dans la voie des MOOC (*Massive Open Online Course*) dans le but de mettre à disposition sur le site internet des cours de haut niveau émanant de l’enseignement dispensé dans l’établissement. Deux séries ont actuellement été réalisées :

– « **Chanter sur le livre à la Renaissance** » (improvisation polyphonique de la Renaissance) est le premier des cours en ligne, conçu et réalisé par Barnabé Janin, responsable des cours « Ars musica ». Consacré à l’improvisation musicale à la Renaissance, qui rassemblera à terme environ 25 courtes vidéos consacrées chacune à une technique d’improvisation particulière, chaque vidéo comporte une partie artistique (où l’on voit les improvisateurs en action) et une partie didactique, où sont données les explications techniques correspondantes. Les vidéos sont régulièrement mises en ligne au cours de leur réalisation :

³ responsables : pierre.pascal@univ-lorraine.fr, achille.davy-rigaux@cnrs.fr, laurent.pottier@univ-st-etienne.fr, theodora.psychoyou@sorbonne-universite.fr, emmanuel.reibel@univ-lyon2.fr.

⁴ responsable : isabelle.bretau@univ-lyon2.fr

https://www.youtube.com/watch?v=muxyaYII_sw&vl=fr

– Une sélection des **séminaires de recherche** organisés depuis 2011, captés et montés grâce à la collaboration du service de la régie, est régulièrement mise en ligne depuis septembre 2016 sur le site de la médiathèque du CNSMDL :

<http://serv-bib.cnsm-lyon.fr/EXPLOITATION/seminaires-de-recherche.aspx>

La liste des séminaires disponibles est publiée dans l'annexe 5.

3. LES PARTENARIATS

3.1 UNIVERSITE : L'ÉCOLE DOCTORALE 3LA (ED 484)

Les deux CNSMD sont associés à des universités et des écoles doctorales (CNSMD de Paris – Université Paris IV Sorbonne, CNSMD de Lyon – École doctorale 484 3LA) dans le cadre du doctorat « Recherche et pratique ».

Cette école doctorale prend en charge la gestion du cycle de doctorat associant le CNSMDL et l'une des autres partenaires (un directeur de thèse + un professeur référent du CNSMDL).

Le texte général régissant les conditions du doctorat « Recherche et pratique » concernant les deux CNSMD et des universités partenaires en annexe 8.

3.2 GRANDES ECOLES : LE COLLEGE DES HAUTES ETUDES LYON SCIENCE(S) (CHELS)

S'appuyant sur des expériences réussies de travail en commun dans des projets concrets de formation et de recherche, l'École Centrale Lyon, l'École Normale Supérieure de Lyon, Sciences Po Lyon, VetAgro Sup et le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon travaillent à la création, dès la rentrée universitaire 2013, du Collège des Hautes Etudes – Lyon Science[s]. Cet espace de convergence de leurs compétences et initiatives communes permettra, en premier lieu, de proposer une offre de formation supérieure et de recherche élargie et diversifiée.

L'objectif commun est de préparer les étudiants à la prise de décision dans un environnement complexe. Parmi les initiatives mises en œuvre au cours de l'année 2013-2014, les cinq établissements ont notamment organisé :

- Des modules d'enseignements partagés : ouverts aux étudiants des 5 établissements pour enrichir leurs parcours ;
- Des « laboratoires juniors » (responsable pour le CNSMD en liaison avec le CHELS : Alain Poirier) : structures de recherche temporaires inter-établissements et interdisciplinaires, créées à l'initiative des étudiants et dotées d'un budget. En 2015-2016, deux étudiants du CNSMDL se sont associés à des étudiants de l'École centrale pour mener à bien des projets transversaux (« **Design d'une anche de basson à partir de matériaux composites biométriques** » et « **Étude d'une application smartphone : accords et tempéraments historiques** »). Des projets associant la danse ont été évoqués et devraient également trouver une application dans ce cadre dans les prochaines éditions des « laboratoires juniors ».

3.3 RELATIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE ARTISTIQUE

Le lien avec l'AEC (Association européenne des conservatoires) a été inauguré avec les congrès EPARM (*European Platform for Artistic Research in Music*) dont la première édition s'est tenue à Belgrade en avril 2011, puis à Rome en mai 2012.

Ces rencontres sont essentielles pour la diffusion des savoir-faire dans le domaine de la recherche artistique et des politiques d'échange qui pourront s'ensuivre. Elles permettent en outre de prendre connaissance des orientations dans le domaine de la recherche telles qu'elles sont pratiquées dans d'autres établissements européens.

Le CNSMD de Lyon a accueilli la troisième édition de la plateforme EPARM du 18 au 20 avril 2013 (coordination Alain Poirier). La relation entre la recherche et la pratique a permis à deux professeurs et à sept étudiants, dont une doctorante, de se produire artistiquement dans un contexte d'interventions assurées en anglais.

4. AUTRES FORMATIONS IMPLIQUANT INDIRECTEMENT LA RECHERCHE DANS LES CURSUS DE FORMATION

4.1 L'APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE ET LE RENOUVELLEMENT DU CONCERT : LE « LABORATOIRE SCÈNE-RECHERCHE » (REBAPTISÉ « SCÈNES ACTUELLES » EN 2017)

Sous la responsabilité de Jean Geoffroy, ce laboratoire explore les différentes dimensions de l'apprentissage de la scène :

« L'artiste de tout temps, est avant tout un chercheur, qu'il soit instrumentiste, chorégraphe, compositeur, écrivain, sculpteur ou engagé dans toute autre forme d'art. Cette notion, au fil du temps a abouti à une évolution considérable de l'enseignement, de la transmission d'un savoir artistique : méthodes, approches pédagogiques, ouverture sur le monde et sur sa complexité, place du musicien dans la société d'aujourd'hui, etc.

En parallèle à cette évolution, les recherches faites dans les nouvelles technologies, les « nouveaux outils », apportent leur contribution pour une part en réponse à l'évolution aux attentes des musiciens aujourd'hui qui deviennent ainsi des « musiciens-chercheurs ».

Dans le même temps, la place de ces nouvelles lutheries, dans le monde musical actuel, performances, créations, installations, représentent une grande part de la production musicale de notre temps et correspondent à une demande réelle des festivals, des centres musicaux, des scènes nationales en Europe et au-delà.

Il est plus que probable, qu'aujourd'hui d'une façon ou d'une autre, le musicien sera mis en présence de ces technologies au cours de sa carrière professionnelle, qu'il soit indépendant, chambriste ou membre d'un orchestre.

Au-delà de l'aspect technique et pratique de ces nouvelles lutheries, et par voie de conséquence, c'est le concept même du concert qui tend à se renouveler ainsi que la place de l'interprète au travers de l'apprentissage de la scène dans le cadre du Laboratoire « Scène-recherche », sous la responsabilité de Jean Geoffroy, qui associe une réflexion sur la notion de concert et une pratique musicale et chorégraphique. » (Jean Geoffroy)

Le domaine de la recherche a été plus particulièrement sollicité avec une doctorante réalisant sa thèse soutenue en 2019 et consacrée à « **La relation entre compositeur, interprète et spectateur dans l'écriture dramatique de Georges Aperghis** ».

4.2 LE MASTER EUROPEEN « COPECO »

Sous la responsabilité d'Isabelle Replumaz, le CNSMD de Lyon a finalisé le projet de cursus européen CoPeCo (*Cooperation for Performers and Composers*), cursus de 2^e cycle de musique contemporaine ouvert aux interprètes et aux compositeurs qui associe quatre institutions européennes : l'Académie de Musique et de Théâtre de Tallinn, l'Académie Royale de Musique de Stockholm, l'HfMT de Hambourg et le CNSMD de Lyon. Chaque étudiant sélectionné effectuera un semestre dans chacune des quatre institutions qui valideront chacune le parcours, le Master consistant en la somme des quatre évaluations.

L'originalité consiste à ouvrir ce cursus axé sur la recherche et la création à la fois aux interprètes instrumentistes et aux compositeurs. La conception et mise en place du cursus a été soutenue et financée par la Commission Européenne, avec le lancement du cursus à la rentrée 2013-2014. Le coordinateur du projet est Tallinn. L'enveloppe a été répartie entre les partenaires afin de financer les missions, déplacements et heures de travail que ce développement nécessite.

Le CNSMDL a pris la responsabilité du « Working Package », développement, organisation et contenu de la réflexion.

L'Union européenne assurera par la suite le financement du fonctionnement de ce master, l'objectif affiché étant de promouvoir un enseignement original et spécifique en direction des étudiants européens (convention signée en 2013 entre les quatre établissements et le programme Syllabus).

Dans le cadre de la première promotion de ce master, un étudiant de cette formation a souhaité réaliser un travail de recherche au CNSMDL sur le sujet « **Pourquoi improviser ? L'improvisation libre : entre spécificité et plasticité** », sous forme d'un mémoire qui a été soutenu et validé le 30 mars 2016.

4.3 LE MASTER INTERNATIONAL « INMICS » : COMPOSITION A L'IMAGE

Sous la responsabilité d'Isabelle Replumaz et en association avec Gilles Alonzo (Cours de Musique à l'image), le Master InMICS est ouvert à tous les étudiants ayant obtenu (ou en cours d'obtention) d'un diplôme de premier cycle en musique (DNSPM, licence ou équivalent) délivré par un établissement d'enseignement supérieur et ayant déjà composé pour l'image.

Les enseignements sont délivrés en anglais, à l'exception de certains cours donnés dans la langue d'un des quatre pays. Un niveau B1 en anglais est requis. Les étudiants qui suivront une partie de leur cursus à l'Université de Montréal doivent prouver d'un niveau A2 en français. Le niveau de langue des candidats sera évalué lors de l'entretien avec le jury.

Au cours des deux années de master, les étudiants vont étudier dans 2 des 4 institutions partenaires (Bologne, Gand, Lyon, Montréal) : la première année dans une institution et la seconde année dans une autre institution. Chaque parcours est individuel. Chaque candidat soumet un choix de parcours au moment de la candidature. Le jury de recrutement évaluera ce choix au regard du profil et du projet de l'étudiant et statuera sur le parcours qu'il suivra.

Conclusion : un bilan 2011-2021

Si l'ensemble de ce rapport a montré la diversité et le développement de la recherche au CNSMD de Lyon depuis dix ans, il n'en reste pas moins que plusieurs points devraient être travaillés et améliorés :

– la recherche a été, et est encore par endroits, reléguée aux enseignants du département de Culture musicale qui semblent être les « spécialistes » de la recherche, certes à juste titre, mais cette attitude permet trop souvent à nombre d'enseignants, voire de cadres, de se dédouaner et de laisser l'essentiel de la tâche à d'autres ;

– la mise en place d'une initiation à la recherche pour les professeurs désirant devenir des référents pour des travaux de recherche n'a rencontré que trop peu d'échos en nombre dans le corps enseignant. À l'inverse, force est de constater que la plus grande partie des échecs aux validations est en général due à la bonne foi de professeurs intéressés par le sujet mais ne sachant comment accompagner sérieusement les étudiants et les conduisant finalement à un résultat insatisfaisant (connaissances insuffisantes des sources et des éditions, manque de maîtrise des outils bibliographiques et des références essentielles) ;

– la formation à la méthodologie reste trop faible pour permettre aux étudiants d'accéder à une autonomie qui leur permettra de formuler et d'orienter leur réflexion et il importe de renforcer la formation en ce sens qui est aujourd'hui limitée à 4 heures de cours sur les trois premières années ;

– l'examen attentif du récapitulatif des 783 mémoires soutenus depuis 2011 (annexe 3) montre que les travaux ont considérablement gagné en sérieux et en pertinence dans le cadre d'un mémoire officiellement imposé de 30 pages alors que le volume a progressé, du fait de l'étudiant qui a approfondi de lui-même son sujet ou qui a été bien guidé par un professeur référent impliqué, et est aujourd'hui supérieur à 50 ou 60 pages, voire au-delà de 100 pages ;

– le concept de « recherche artistique » est encore trop souvent considéré comme distinct de la pratique instrumentale ou vocale et a trop souvent été marginalisé : plutôt que d'enrichir la démarche des musiciens (et demain des danseurs), l'apport de la recherche a été trop souvent opposé à l'étude de la discipline principale ;

– la nécessité de savoir organiser une pensée par écrit et de l'exprimer clairement à l'oral constitue des conditions essentielles de la vie des musiciens diplômés du CNSMD qui seront de plus en plus amenés à élargir leur savoir-faire dans le cadre de leurs activités professionnelles⁵ ;

– les rapports des Conseils scientifiques 2012 et 2014 ont insisté sur le manque de conscience d'appartenir à une communauté internationale, ainsi que sur l'investissement encore trop réduit des étudiants dans les partenariats avec d'autres structures (la participation aux activités proposées par exemple par le CHELS est extrêmement réduite de la part des étudiants du CNSMD comparativement aux autres écoles impliquées) ;

– il n'en ressort pas moins que les étudiants ont considérablement évolué au cours de ses dernières années et que la nouvelle responsabilisation dont une majorité fait preuve est en nette progression. Comme pour les grandes avancées telle que la réforme du LMD que j'ai vécue à Paris, ce sont bien les étudiants, avides d'élargir leurs horizons et leurs expériences, qui ont permis au CNSMDP de franchir vite et fort cette étape fondamentale.

Nombre d'entre eux issus aujourd'hui du CNSMDL ont réussi cette étape. Ce sera là le plus fier souvenir que je garderai de cette belle maison.

Alain Poirier

⁵ Voir par exemple la réforme du baccalauréat 2021 avec la mise en place du « Grand Oral » visant à démontrer la capacité de synthèse de l'élève.